

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
MAIRIE DE VARRAINS  
2 RUE DE LA MAIRIE 49400 VARRAINS  
tél. 0241529078  
mairie.varrains@wanadoo.fr

**ARRÊTÉ**  
**REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**  
**PLACE DE L'ORMEAU**  
**A L'OCCASION DE LA MISE EN PLACE DES ILLUMINATION DE NOËL**  
**Le mercredi 27 juin 2024**

Le maire de VARRAINS (Maine-et-Loire)  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Considérant qu'il appartient au maire de prendre des mesures propres à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques,

**ARRETE :**

**Article 1er : CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Le mercredi 27 ~~juin~~ 2024 de 8 heures à 17h, certaines places de stationnement seront interdites et la circulation se fera en chaussée rétrécie Place de l'Ormeau.  
Les parkings Place de la Folie et de l'école publique seront accessibles.  
L'accès des riverains sera maintenu en cas d'urgence.

**Article 2 : SIGNALISATION**

La commune de Varrains assurera sous sa responsabilité la mise en place de la signalisation réglementaire relative à la tenue de la manifestation et aux mesures instituées par le présent arrêté.

**Article 3 : MESURES DE PUBLICITE**

Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie et fera l'objet d'une insertion dans la presse locale.

Fait le 22 novembre 2024 à VARRAINS

Le maire, Monsieur Pierre-Yves DELAMARE

Copie de l'arrêté à la  
Gendarmerie de Montreuil Bellay

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VARRAINS' and 'LE 22 NOVEMBRE 2024'.